Fil conducteur de l'intervention de Brigitte PISA, Présidente du Conseil scientifique

Qui sont les « éclaireurs 2030 » de la Promotion 2026 ?

La Fondation pour la Co-construction du bien commun[1] décerne tous les deux ans la distinction « éclaireur 2030 » aux territoires, aux projets et aux personnes qui mettent en œuvre des solutions et des trajectoires durables et inclusives, ancrées dans le temps long, et incarnées par une coopération entre une diversité d'acteurs issus d'écosystèmes différents.

Chaque Promotion incarne un angle de nos apprentissages collectifs qui nous éclaire sur notre capacité à construire notre Avenir en « Commun ». En 2018 - **l'alchimie des « 3 corps en mouvement »** soulignant la complémentarité entre l'engagement des personnes, la force d'action des projets innovants, et la capacité d'entrainement des Territoires. En 2020 – **la valeur des Actes** : au sortir d'une crise sanitaire sans précédent, les éclaireurs ont donné leurs clés de lecture des conditions pour agir et interagir dans la crise. En 2022 – **la valeur des Mots** : la sémantique de la Promotion 2022 nous a invité à décrypter comment faire la pédagogie du changement à l'œuvre. En 2024 – **la valeur du temps** : l'épreuve et les preuves du temps ont été illustrées par la date qui inspire chaque éclaireur. 200 ans de notre histoire commune ont ainsi été éclairés par la « frise du temps » de la Promotion 2024. En 2026 – **l'équilibre de la Maison nous questionne**. Sur quel équilibre juste et durable peut reposer notre Avenir en commun ? Les « secrets » de la 5ème promotion vont en éclairer les leviers.

Cette 5ème promotion **valorise les dynamiques qui (ré)inventent le(s) « Economie(s) du bien commun »**. L'économie - au sens premier du terme - signifie « l'équilibre de la Maison ». Qu'en est-il de nos équilibres individuels et collectifs dans un monde en mutation ? Comment conserver un « contrat social » qui soit un véritable « contrat de confiance » envers tous, et en particulier les plus fragiles d'entre nous ? Telles sont les questions auxquelles les 12 « éclaireurs 2030 » de la Promotion 2026 répondent au quotidien.

Cette année, nous honorons **6 « Artisans du bien commun », 3 « Projets Cèdre du Liban », et 3 « Territoires de confiance »**. Ils innovent par les richesses humaines, les ressources financières et les alliances stratégiques qu'ils savent mobiliser. Chaque parcours de vie, projet et Territoire est fondé sur un équilibre qui lui est propre. Quel est le secret de leur équilibre ? Ils vont nous le partager.

5 acteurs de la recherche académique et empirique nous éclairent sur les modèles émergents : Anne et Patrick BEAUVILLARD, Anne-Valérie CRESPO, Pia IMBS et Laurent LELLI, promus « Artisans du bien commun ».

Anne & Patrick BEAUVILLARD, le Conseil scientifique a tenu à vous adresser ses Remerciements pour l'ensemble de votre parcours, et en particulier pour avoir su créer puis transmettre l'Institut des Territoires Coopératifs. Vous avez fêté l'an dernier 10 ans de recherche-action sur la maturité coopérative. Vous pensez la coopération comme un acte de résistance humaniste et émancipatrice, au service de la transition anthropologique.

Anne-Valérie CRESPO, vous êtes chercheuse et praticienne du management responsable. Votre thèse « Le dialogue de coresponsabilité comme levier de l'engagement RSE des managers » a reçu le Prix ADERSE-ORSE en 2024. Votre triple engagement de Déléguée régionale de l'engagement social & sociétale du Groupe La Poste, d'administratrice de Clubs FACE départementaux et régionaux, et de présidente de l'Observatoire des partenariats incarne votre capacité « polyglotte » qu'il faut avoir vécu pour créer les « liens » et les « équilibres » entre des mondes riches de leurs différences.

Pia IMBS vous êtes économiste et avait été une femme politique française très active. Vous avez été maire de votre commune de 4.000 habitants durant 12 ans, et présidente de l'Eurométropole de Strasbourg durant le mandat 2020-2026. Durant votre mandat, vous avez développé le Pacte local pour une économie durable avec votre Vice-présidente Anne-Marie JEAN, que nous venons d'entendre, ainsi qu'un modèle de pilotage intégré ODD de l'Eurométropole. Diplômée en sciences économiques, vous avez créé en 2008 et dirigez la Chaire « RSE & Développement Durable » devenue « Responsabilité Territoriale des Entreprises » en 2024.

Laurent Lelli vous êtes géographe, directeur du campus AgroParisTech de Clermont-Ferrand, chercheur à l'UMR Territoires, et chercheur associé à la Chaire en paysage et environnement de l'université de Montréal (Québec). Vos recherches portent sur le statut du paysage dans les projets territoriaux. Vous êtes l'un des experts français les plus « praticiens » de la co-construction territoriale depuis 20 ans. De 2019 à 2024, vous en avez fait la preuve avec la Chaire InterActions. Vous en avez traduit les résultats en cadre stratégique pour votre Etablissement : CAP Territoire. Vous venez d'être habilité à Diriger les Recherches sur la base de ses travaux « Le paysage-territoire, un nouvel outil pour faire vivre les territoires ». Le Conseil scientifique voit en vous le Grand témoin 2026 de la catégorie « Artisan du bien commun ».

Avec les « Artisans du bien commun », **3 « Projets Cèdres du Liban »** ont été honorés : **Cluster Jura** représenté par Lucie COULON, sa Directrice Générale, **Ronalpia** représenté par Josepha PORET, sa Directrice Générale**, ainsi que la Maison de l'apprendre** représentée par ses co-fondatrices Tiphaine BONNET et Angélique FIGARI. **Ils incarnent trois projets d'innovation territoriale qui articulent performance, innovation et confiance avec l'ensemble de leur écosystème local.**

Clus'Ter Jura est un projet holistique créé en 2015. Il vise à créer de l'activité et de l'emploi au sein du territoire jurassien. Il repose sur la coopération entre acteurs économiques, institutionnels et citoyens pour générer des activités économiques au service des transitions du territoire. Vous avez notamment impulsé la Communauté Émergence & Accélération, qui rassemble les acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'innovation sociale sur les territoires. Après 3 ans de recherche appliquée, Clus'Ter Jura vient de rendre compte de ses travaux sur l'Entrepreneuriat Collectif Territorial (ECT), en partenariat avec l'ADEME et l'Institut de Recherche de la Caisse des Dépôts. Le Conseil scientifique a aussi été très sensible à la création d'un « Fonds d'impulsion » ; véritable innovation d'ingénierie financière qui permet d'associer différents leviers de financement et d'accompagnement de proximité.

Ronalpia, créé en 2013, est une association qui amplifie l'innovation sociale pour répondre aux fragilités de notre société. Elle crée de véritables écosystèmes pour accompagner l'innovation sociale autour de grands enjeux de société. Vous aidez les entrepreneurs sociaux à transformer leurs projets en solutions adaptées aux besoins des territoires à l'échelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Vous proposez des programmes d'accompagnement à différentes étapes du développement des entreprises sociales ainsi que des programmes d'accompagnement sectoriels, mais aussi territoriaux. Ronalpia a su depuis sa création allier stratégie, innovation et nouveaux dialogues. Incubateur innovant, vous avez notamment fait émerger à Lyon un tiers lieux innovant – le CentSept – qui aurait pu devenir votre « concurrent » … alors vous êtes partis explorer les autres Territoires de leur Région afin de partager vos savoirs et répondre aux « 1er kilomètre » des besoins. Comprenant l'importance de ne pas « copier/coller » une solution toute faite, vous avez su développer un dialogue entre le « dernier kilomètre » de l'innovation sociale et le « 1er kilomètre » des besoins & réalités locales, notamment en territoires ruraux.

La Maison de l'Apprendre est un pôle territorial de coopération qui concentre son action sur la région lyonnaise. Elle pilote un laboratoire d'innovation sociale dédié au développement des compétences tout au long de la vie. La Maison de l'Apprendre et les résidents du tiers-lieu Apprendre & Devenir organisent des événements d'interconnaissance entre les professionnels de l'éducation, de la formation, de l'insertion professionnelle ou du développement des compétences. Ces événements permettent de créer du lien, échanger autour de l'actualité et développer le réseau. Après avoir créé le Festival de l'Apprendre, vous avez su fédérer pour créer un tiers lieu « racine » AVEC les institutions, et vous avez démontré votre capacité à inventer de nouvelles méthodes transmissibles. Le Conseil scientifique voit en vous le Grand témoin 2026 de la catégorie « Cèdre du Liban ».

Avec les « corps physiques » des Artisans engagés, et les « corps sociaux » des Projets plantés sur le long terme, la Fondation pour la Co-construction du bien commun a distingué les « corps sociétaux » des **Territoires de confiance. Florian BARES de l'Université Rurale Quercy Rouergue (URQR), Fanny LEPOIVRE de la Fondation territoriale de Loire Atlantique, et la Député Mélanie THOMIN, Présidente de l'ANPP-Territoires de Projets ont incarné trois ingénieries territoriales[2] qui créent la confiance pour favoriser l'engagement de toutes et de tous, chacun à sa « juste place ».**

En Aveyron : **La mobilisation des jeunesses pour construire avec eux des solutions adaptées est un enjeu stratégique, mais aussi un défi collectif**. Le programme Hors Champ, lancé par la Fondation RTE pour les ruralités, vise à répondre aux besoins spécifiques des jeunes en Territoires ruraux. L'Université Rurale Quercy Rouergue (URQR) est l'un des trois projets accompagnés durant trois ans. Ce cadre est « révélateur » de l'écosystème de l'Aveyron qui préexistait, dont le programme est un « liant ». Votre Université populaire (URQR), les associations et les jeunes inventent ensemble les réponses à la suite des AJTR (Assises Jeunes des Territoires Ruraux) de Foix en 2024.

[2] les « Managers de l'innovation sociétale de proximité », les « catalyseurs territoriaux » et « les Chefs de projet innovation territoriale »

En Loire Atlantique : **Le développement des Fondations territoriales est une bonne nouvelle car il marque la capacité grandissante de co-construction des réponses au plus près des besoins.** En tant que citoyenne engagée, Fanny LEPOIVRE a créé la Fondation territoriale de Loire Atlantique en 2022, nous sans avoir su mobiliser l'ensemble de votre écosystème local. Très engagée dans le Réseau français des Fondations territoriales, vous avez aussi développé un parcours de partage d'expérience avec les autres départements de votre région pour les aider à créer leur propre fondation. Praticienne d'un dialogue en confiance, vous avez su progressivement mobiliser largement autour de votre projet. Le Conseil scientifique voit en vous le Grand témoin 2026 de la catégorie « Territoires de confiance ».

Partout en France : l'ANPP – Territoires de Projet réunit les élu(e)s des Pays et PETR, représentant les territoires ruraux. Les pays et PETR en France sont des territoires cohérents sur le plan géographique, culturel, économique et social. Ils servent de cadre à un Projet de Territoire sur le long terme. Ils sont constitués par une Charte de territoire, et visent à renforcer les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural. Cette 3ème sphère d'action publique de proximité, aux côtés des communes et des EPCI, est librement définie par les Collectivités Territoriales elles-mêmes pour Agir ensemble. Depuis 2021, pour partager vos expériences, l'ANPP-Territoires de Projet publie chaque année un vadémécum très concret, éclairant des enjeux à la pratique. Après avoir co-construit la connaissance sur les Projets de Territoire (2021), l'ingénierie de Projet (2022), les coopérations (2023), le bonheur local (2024) et les récits (2025). En 2026, il s'agit de rester maitre de nos rythmes. Mieux que quiconque les Territoires ruraux connaissent le « juste temps ».

Ce temps d'inspiration a permis de recueillir 12 « secrets » pour (ré)inventer le « juste » équilibre que nous devons avoir pour conduire les transitions. Ils seront partagés largement dans les Actes de la soirée du 17 novembre qui seront publiés au plus vite pour nourrir les trajectoires 2026-2033 des nouvelles mandatures locales.

ANNEXE : Récit du cheminement depuis 2016

18 mois ont été nécessaires à l'écoute avant de lancer une démarche annuelle de mise en débat sur les méthodes testées et capitalisées à l'occasion **des Journées de (Re)Connaissance de la Co-construction du bien commun.** Récit du chemin parcouru :

2018 – Décrypter l'alchimie du bien commun : apprendre à articuler la valeur et les fragilités respectives des personnes, des projets et des Territoires. Cette méthode s'est concrètement traduite par la première Promotion des « Artisans du bien commun », des « Projets Cèdre du Liban » et des « Territoires de confiance ». Elle a été ancrée dans le **livre** *L'Alchimie du bien commun*, publié en 2018 par la Fondation pour la Co-construction du bien commun.

2019 – Croiser « Théories » et « Pratiques », à l'écoute des Français : apprendre à articuler la manière de pEnser le monde, et celle de le pAnser. Cette méthode s'est concrètement traduite par une croisière sur la Seine avec une quarantaine de « praticiens » et de « chercheurs » pour réfléchir ensemble aux conditions de conduite d'un changement systémique, après avoir entendu à l'Assemblée Nationale la restitution de l'étude IMPACT-Citoyens. Cette étude fut la 1ère des 21 études statistiques réalisées dans le cadre de l'étude d'impact 2018-2022 du faire alliance en France, et cet événement le 1er des 7 débats nationaux et des 50 dialogues territoriaux pour en débattre. Les résultats de cette réflexion stratégique ont été traduits dans **deux synthèses des échanges**, l'une réalisée par une doctorante en fin de thèse sur la co-construction territoriale, l'autre par un journaliste développeur d'une innovation sociale pour un journalisme de solutions.

2020 – Articuler « Numérique & Territoires » : apprendre à valoriser à la fois les solutions digitales et l'ancrage de proximité. Cette méthode s'est concrètement traduite par une Journée en direct de l'Assemblée Nationale… mais à distance pour raison de crise sanitaire. La Cérémonie a été précédée d'Ateliers participatifs pour identifier comment valoriser les personnes, les projets et les Territoires qui incarnent le 17ème Objectif de Développement Durable en pratiques. Cette double approche a été transcrite dans le **livre** *Ensemble, valorisons l'ODD 17 en pratiques !*

2021 – Co-élaborer un « contrat de confiance » : apprendre à Agir dans un cadre de confiance qui laisse la liberté d'innover dans un Cap commun. Cette méthode s'est concrètement traduite par des Ateliers avec les Territoires, représentatifs des échelons territoriaux du « quartier » à l'international, afin de co-élaborer une **Charte du faire alliance.** Cette Charte est venue nourrir la proposition de loi d'expérimentation du droit d'alliance d'intérêt général déposée à l'Assemblée Nationale en février de la même année. Ce travail - sous l'égide de la Fondation des Territoires - a été ensuite décliné dans la Charte d'engagement réciproque du faire alliance du Fonds ODD 17. Ces deux Chartes ont posé le cap et le cadre du Projet (Re)Naissance décrit dans le **livre** *Projet (Re)Naissance : de l'économie de l'alliance à la (re)découverte de notre Lien commun*.

2022 – Partager une sémantique commune : apprendre à partager des définitions plurielles pour ouvrir un dialogue en confiance. Cette méthode s'est concrètement traduite par la Cérémonie 2022 qui a demandé aux « éclaireurs 2030 » de décrire leur parcours en **« UN » mot**. Le « mur des 15 mots » partagé est venu enrichir le « dictionnaire des praticiens » initié en 2012 pour favoriser un dialogue entre écosystèmes aux valeurs et définitions différentes. Ces mots ont été complétés par les **15 Récits** des éclaireurs 2030 de la Promotion 2022.

2023 – Être à l'écoute de la jeunesse pour inventer AVEC elle les modèles du XXI^{ème} siècle : apprendre à faire AVEC et non pas POUR. La 6ème Journée de (Re)Connaissance de la Co-construction du bien commun s'est déroulée sous la forme du Colloque « Jeunes & Territoires 2050 », sous la co-présidence de la Ministre de la Jeunesse, Prisca THEVENOT, et du Président du Conseil économique, social et environnemental, Thierry BEAUDET. Elle a constitué en un temps d'écoute des résultats de l'étude « La parole des jeunes en Actions », réalisée par Comisis & OpnionWay pour l'Observatoire des partenariats, ainsi que d'un regard croisé sur la diversité des pratiques pour répondre aux envies d'engagement des Jeunes. Le Colloque a été l'occasion de présenter les premiers résultats de la démarche « Intérêt général 2050 », au travers notamment d'une « matrice des trajectoires » pour apprendre à articuler les temps. Ces travaux se sont traduits à la fois par un rapport d'**analyse croisée des exercice de prospective à 2050**, par **l'étude exploratoire** « Jeunes & Territoires 2050 », ainsi que par le **livre** « *Commun(s) » : discours de la méthode vers le Pari de la confiance.*

2024 – Savoir articuler les Temps : apprendre à faire résonner les temps de la performance (18 mois), de l'innovation (7 ans) et de la confiance (28 ans). Cette 7ème Journée de (Re)Connaissance de la Co-construction du bien commun s'était donnée pour objectif d'éclairer la question : Bien commun, quelle est la valeur du/des Temps ? Elle s'est traduite pour chacun des éclaireurs par une date qui incarne la valeur du temps selon son expérience. La Cérémonie a permis ainsi que constituer une **première frise chronologique des temps de l'Action en « Commun(s) »** qui s'étend de 1945 à 2100, rappelant ainsi la valeur d'une approche sur le temps long. Elle a ainsi illustré la diversité des échelles de temps selon les parcours de Vie des personnes, des projets et des Territoires.

2025 – Eclairer par le rôle des acteurs académiques : apprendre à (ré)apprendre

Depuis 2017, l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts et Le RAMEAU co-animent un dialogue avec les acteurs académiques sur les enjeux de nouvelles alliances face à nos défis communs[3]. A partir de publication de cahiers de recherche[4], le cycle de séminaires sur le thème de la « co-construction du bien commun » a permis d'apporter des éclairages et des témoignages inspirants[5] à partir des données issues des programmes d'études de l'Observatoire des partenariats[6]. Dans la continuité de la publication en 2024 du cahier de recherche « ODD 17 : quelles trajectoires territoriales ? », le **séminaire de recherche « Créer de la valeur en « Commun(s), quelles pratiques des acteurs académiques ? »** a permis d'éclairer les pratiques de recherche, d'enseignement et de Responsabilité Sociétale d'Etablissement (*RSE des Grandes Ecoles et Universités*) qui incarnent le 17ème Objectif de Développement Durable en ce jour anniversaire de la signature de l'Agenda 2030.

[3] Après un colloque sur les impacts du « faire alliance » en France en 2017, des Ateliers praticiens chercheurs ont été animés en 2018-2019 pour suivre le programme IMPACT de l'Observatoire des partenariats. Ce dialogue a notamment permis d'élaborer une première publication académique dans le cadre du programme européen Part-Innov, de co-construire des contenus académiques et de contribuer activement à la Chaire InterActions d'AgroParisTech. Depuis 2021, un cycle de séminaire annuel a été lancé pour mettre en débat annuellement les avancées de la recherche empirique.

[4] Après 21 études statistiques représentatives à l'univers dans le cadre du programme IMPACT de l'Observatoire des partenariats, 1.000 exemples inspirants recensés dans la base IMPACT-Alliances pour illustrer la diversité des pratiques, 7 colloques nationaux et 50 débats territoriaux, trois cahiers de recherche ont respectivement rendu compte des effets de levier des alliances d'intérêt général en matière de **confiance**, d'**innovation** et de **performance** : « ODD 17 : les impacts du faire alliance en France » (mars 2022), « ODD 17 : les leviers d'un changement systémique » (janvier 2023), « ODD 17 : Economie(s) & Territoire(s) » (décembre 2023).

[5] Thèmes : « Qu'est-ce que la co-construction du bien commun ? » en 2021, « Quelle place des acteurs académiques dans le mouvement de co-construction ? » en 2022, « Projets de territoire : les leviers d'une transformation systémique » en 2023, « Territorialisation des transitions » en 2024.

[6] Programme ARPEA de 2008 à 2012 que la qualification des relations partenariales entre les associations et les entreprises, Programme PHARE de 2013 à 2017 sur la perception des fragilités prioritaires en fonction des réalités territoriales, Programme IMPACT de 2018 à 2022 sur la qualification, la mesure et l'illustration des impacts des alliances d'intérêt général sur la performance, l'innovation et la confiance, et programme ECOSYSTEME de 2023 à 2027 sur la création de valeur et la frugalité en « Commun(s) »